



**PRÉFET  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 8 décembre 2022

### **22 000 SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT ADAPTÉ FINANCÉES CHAQUE JOUR PAR L'ÉTAT DANS LE RHÔNE**

En 10 ans, dans le Rhône, le parc d'hébergement d'urgence est passé de 3 350 places à plus de 7 400 places, marquant **une hausse 120% des capacités**. L'hébergement d'urgence apporte, en fonction des signalements des acteurs de la veille sociale transmis à la Maison de la veille sociale (MVS), des réponses adaptées aux besoins des personnes qui sont à la rue, en particulier les familles avec enfants, les jeunes en rupture familiale, les femmes victimes de violences, les personnes de santé fragile et les personnes les plus désocialisées.

En outre, les dispositifs de logement adapté ont également été développés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du logement d'abord. Ce sont actuellement près de 14 000 places qui sont financées par l'État dans le Rhône, en complément du parc d'hébergement d'urgence, pour apporter des solutions aux ménages en demande.

En fonction des vulnérabilités repérées par l'ensemble des partenaires, la Maison de la Veille Sociale (MVS) oriente les personnes vers une solution d'hébergement d'urgence ou/puis de logement. En accélérant les solutions de logements, qui relèvent d'une compétence partagée entre l'État, les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux, les places d'hébergement d'urgence se libèrent mécaniquement.

**À ce jour, la pression reste forte sur le parc d'hébergement d'urgence malgré des efforts sans précédents entrepris par l'État pour accroître les capacités d'accueil.**

## 550 places d'hébergement exceptionnelles mobilisées en cette fin d'année

Dans ce contexte, suivant les orientations gouvernementales, le préfet du Rhône a :

- maintenu les capacités d'hébergement exceptionnelles qui auraient dû fermer cette fin d'année **(+402 places en hôtel et dans les structures à Rillieux-la-Pape et Champagne-au-Mont-d'Or)** ;
- programmé la mobilisation de places exceptionnelles complémentaires qui ouvriront progressivement à compter de mi-décembre 2022 **(+148 places en hôtel)** ;
- renforcé les maraudes des équipes mobiles de nuit du Samu social sur le territoire de la Métropole de Lyon, et de la Sauvegarde 69 sur le territoire de Villefranche-sur-Saône ;
- élargi les horaires d'ouverture des accueils de jour ;
- renforcé les effectifs de la MVS au 115.

## La politique d'hébergement s'inscrit dans un parcours global de sortie de pauvreté

Pour répondre au double objectif de la « stratégie pauvreté » mise en place par le gouvernement visant à apporter des réponses concrètes aux situations de précarité et proposer un parcours global de sortie de la pauvreté aux personnes les plus vulnérables, l'État garantit un accompagnement adapté à toutes les situations :

- réaliser une évaluation sociale approfondie de toute personne hébergée
- assurer un accès aux soins pour tous
- multiplier les approches pluridisciplinaires coordonnées
- promouvoir les initiatives conjointes emploi-logement
- favoriser l'accès au logement

### Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE  
Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)  
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème  
*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69